



Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur l'Étude  
Environnementale Stratégique sur le développement des  
hydrocarbures au Québec

Novembre 2015

Mémoire RVHQ, Région Ouest

### **Qui sommes-nous?**

Le RVHQ regroupe plus de 130 comités citoyens répartis sur l'ensemble du territoire du Québec. Notre région Ouest regroupe quant à elle les comités citoyens répartis entre la ville de Drummondville et la frontière de l'Ontario sur la rive sud du Saint-Laurent. Nous avons été particulièrement actifs dans le suivi du développement de la filière des gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent.

### **Introduction et première impression**

D'entrée de jeu, nous sommes consternés par le peu de temps mis à notre disposition pour prendre connaissance des études effectuées dans le cadre de cette ÉES. Ce court délai nous donne la nette impression que le gouvernement n'est pas intéressé à entendre nos commentaires, ou du moins à les considérer. La tentation de dire que nous n'avons pas assez de profondeur dans nos remarques et nos réflexions sera certaine. Elle sera aussi assez fondée. Comment voulez-vous prendre connaissance, étudier et évaluer cette masse d'informations, souvent indigeste, en si peu de temps. Nous devons consulter nos partenaires scientifiques, économiques et sociaux afin d'avoir une image globale sensée, et le court laps de temps mis à notre disposition ne nous le permet pas. Nous nous bornerons donc à vous donner des impressions que vous pourrez interpréter à votre guise.

Cela fait maintenant six ans que nous nous opposons au développement des filières gazières et pétrolières au Québec et jamais nous n'avons été témoins d'une si grande hâte à développer cette industrie. Même en 2010 lors des premières audiences du BAPE nous ne sentions pas une si grande hâte. On nous disait allègrement qu'il n'y avait aucun danger à développer cette industrie. Depuis ce temps, les scientifiques du monde entier ont clairement démontrés le contraire. Même ici dans notre province, le gouvernement a été dans l'obligation de mettre en place cette ÉES afin de vérifier certains faits suite au rapport du dernier BAPE sur le développement de l'industrie des gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent.

Maintenant, nous sommes convoqués à très court terme pour nous prononcer sur un sujet qui aura des répercussions sur l'avenir de nos enfants et celui de plusieurs autres générations.

### **Contenu unidirectionnel**

Depuis plus d'un an, le gouvernement a mis en place un site internet portant sur le développement des hydrocarbures au Québec. Déjà le titre annonçait ses couleurs : « Le développement des hydrocarbures au Québec ». Pas de nuances, pas de subtilités, on nous annonce d'entrée de jeu que l'on veut développer les hydrocarbures. On nous annonce seulement les étapes « *transparentes* » que l'on met en place pour ce faire. Les grands titres du site sont éloquentes à ce sujet :

- ***Le gouvernement est prêt à s'engager dans le développement de la filière des hydrocarbures en procédant étape par étape et en toute transparence.***
  - Sans poser la question de la nécessité de ce développement.
- ***Le gouvernement pose des gestes dès maintenant***
  - *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection; (août 2014)*

Règlement contesté et pour lequel plus de 130 municipalités représentant plus d'un million de citoyens demandent d'exercer un droit de dérogation car ces municipalités jugent ce règlement non conforme et dangereux à plusieurs égards. Réponse du gouvernement : on envoie des fonctionnaires le 12 septembre 2015 expliquer leur vision du RPEP aux dirigeants municipaux réunis à Drummondville, et quittent la salle par la suite évitant soigneusement de confronter leur vision avec celle de scientifiques indépendants présents dans la salle.

- ***Il reconduit les conditions limitant les activités pétrolières et gazières***
  - Bravo, c'est le moins que l'on puisse faire!
- ***Le gouvernement entend réunir les conditions adéquates avant d'envisager une exploitation des hydrocarbures***
  - Pour y parvenir, il fait lui-même les études qui devraient être le fait de l'entreprise qui dépose ces projets.
- ***Il poursuit l'acquisition de connaissances par la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures.***

- Encore là, les contribuables paient des études qui devraient être le fait de l'entreprise.
- ***Le gouvernement entend consulter tous les groupes intéressés par l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec dans le cadre des travaux entourant l'ÉES globale.***
  - *La première mouture de ce Plan d'Acquisition de Connaissances Additionnelles a fait l'objet, en janvier 2015, de consultations ciblées. Ces consultations, menées par le comité de coordination et les experts indépendants membres du comité directeur, ont permis de rencontrer plusieurs groupes environnementaux, groupes professionnels, gens du milieu scientifique ainsi que des milieux maritime, industriel et municipal.*

Jamais le RVHQ n'a été interpellé. Pourtant, nous sommes connus pour nos nombreuses interventions aux divers BAPE ayant eu cours lors des quatre dernières années. Nous sommes un représentant majeur des citoyens qui n'ont donc jamais été rencontrés dans le cadre de ce processus « transparent ». Existe-t-il un compte-rendu de ces rencontres?

#### **Lacune des études non remises à temps**

Les consultations actuelles se tiennent même si 18 études sur les 64 prévues, soit 28% des études, n'ont toujours pas été rendues publiques. Comment peut-on prétendre consulter la population alors que les études ne sont pas encore publiées? Ces études, pourtant importantes auraient pu donner un éclairage plus complet sur le dossier. En voici la liste.

- **Avantages et désavantages concurrentiels de l'exploitation des hydrocarbures au Québec**
- Caractérisation biophysique et biologique de l'île d'Anticosti
- **Établissement des zones de contraintes légales et réglementaires et autres zones de contraintes de l'île d'Anticosti**
- Évaluation de l'impact sonore associé aux activités d'exploration et d'exploitation de pétrole sur l'île d'Anticosti
- **Modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants potentiels pour évaluer l'impact sur la qualité de l'air des activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti**

- **Établissement de l'état initial (état 0) des eaux de surface et détermination des milieux aquatiques particulièrement sensibles**
- Établissement de l'état initial (état 0) des communautés de macroinvertébrés benthiques des rivières d'Anticosti
- **Évaluation des risques environnementaux des rejets d'eaux usées (après traitement) dans les milieux aquatiques de l'île**
- Développement de critères relatifs à la qualité d'eau de surface pour les hydrocarbures pétroliers considérant les spécificités d'Anticosti
- **Revue de littérature des impacts potentiels sur les communautés biologiques aquatiques et leur habitat du développement des hydrocarbures (pétrole et gaz) et des programmes de suivi s'y rattachant. Caractéristiques des rejets liquides générés par l'industrie du pétrole**
- Élaboration d'un projet type concernant les activités liées au pétrole et au gaz à Anticosti
- **Analyse des facteurs d'influence de l'acceptabilité sociale des activités de mise en valeur des hydrocarbures et propositions relatives au mode de gouvernance territoriale**
- Évaluation des besoins supplémentaires en infrastructures routières requises sur l'île d'Anticosti pour l'exploitation des hydrocarbures
- **Enjeux propres au transport intermodal et aux opérations de transbordement des hydrocarbures**
- **Examen des risques associés aux traverses de cours d'eau par des pipelines**
- Externalités et mesures d'atténuation et de compensation
- **Analyse avantages-coûts (AAC) d'un éventuel développement des hydrocarbures à Anticosti.**
- **Examen des mesures de prévention, de préparation et d'intervention en cas d'accident majeur – milieu terrestre**

**Aucune correspondance avec les objectifs de diminution des GES du Québec**

Récemment, le gouvernement du Québec publiait fièrement les ambitieux objectifs de réduction de GES d'ici 2030 et 2050. Réduction de 37,5 % d'ici 2030 et de 95 % d'ici 2050. Il aurait été intéressant de faire une étude sur la corrélation potentielle entre ces objectifs de

réduction versus l'augmentation de ces mêmes GES en développant l'industrie des hydrocarbures au Québec. Aucune étude sur le sujet n'a été faite. Nous devons nous contenter des énoncés de nos ministres qui nous mentionnent qu'il n'y a aucune incidence.

Pourtant, afin d'arriver à l'atteinte de ces cibles, la première chose logique à faire serait d'éviter d'en ajouter. Il est maintenant démontré que les forages de puits pétroliers et gaziers sont d'importantes source d'émission de GES lors des opérations de forages, de production et même suite à la fermeture de ces puits.

Le MERN travaille actuellement conjointement avec l'Association Québécoise de Lutte à la Pollution Atmosphérique (AQLPA) et le Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention (CMAVI) afin de répertorier les puits abandonnés au Québec et afin aussi d'en évaluer les fuites. Il aurait été enrichissant d'avoir une évaluation sommaire du résultat de leur travail afin de pouvoir effectuer une corrélation entre l'addition de nouveaux forages au Québec et la libération de GES suite à la fermeture de ces puits.

## **Conclusion**

Un peu plus d'une semaine avant les dites consultations, (le 9 novembre) le Ministre des ressources naturelles et de l'énergie du Québec, M Arcand annonçait publiquement lors de la conférence annuelle de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) qu'il était prêt et confirmait que son gouvernement publiera d'ici six mois divers cadres législatifs et règlementaires susceptibles de soutenir le développement de l'industrie du pétrole et du gaz au Québec.

L'ÉES qui sous-tend cette affirmation n'est pas encore terminée ni auditionnée que l'annonce est faite dans le but de rassurer les gens de l'industrie. Et nous, citoyens, qui nous rassurent?

Cette consultation faite à toute vapeur? Sans que nous ayons eu le temps de nous informer?

Nous posons alors la question : Que faisons-nous ici?

On nous donne l'illusion d'une consultation!

Nous avons vraiment l'impression que les dés sont pipés. Il semble de plus en plus évident que le gouvernement se dirige ouvertement vers un développement de l'industrie des hydrocarbures au Québec en totale contradiction avec ses dires publics qui vantent l'avance que nous avons en ce qui concerne la lutte aux changements climatiques.

Pourquoi cette hâte? Les hydrocarbures sont là depuis des millions d'années, ils ne s'envoleront pas!

*L'Institut météorologique britannique annonçait en début de mois de novembre que la hausse des températures observée tout au long de l'année 2015 atteignait 1 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Ce nouveau record climatique survient alors que la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre ne montre aucun signe de ralentissement. 1*

1 COP21 Pour quelques degrés de moins 14 novembre 2015 | Alexandre Shields | Actualités sur l'environ

Nous déplorons le fait que nous avons l'impression que les décisions sont déjà prises et que cette consultation n'a d'effet que sur le côté cosmétique de la future politique énergétique au Québec ou de la future loi sur les hydrocarbures. Les citoyens que nous sommes aurions préférés et de loin avoir une ÉES centrée sur le développement d'une vraie transition énergétique pour les prochaines années.

Nous avons besoin de savoir que notre gouvernement se tourne résolument vers le développement d'énergies 100% renouvelables afin d'assurer un avenir de qualité à nos générations futures. Au lieu de cela, on nous présente un plan de développement d'énergie du siècle dernier. Nous avons la nette impression que ce plan de développement n'est absolument pas présenté dans l'intérêt des Québécois, mais plutôt afin d'enrichir quelques actionnaires en mal de rentabiliser leurs actions. Le futur doit être sans hydrocarbures. À l'aube de COP 21 à Paris dans quelques semaines, il nous apparaît tout à fait surréaliste de penser développer cette industrie ici, au Québec, alors que nous regorgeons d'énergies renouvelables, propres et sans danger pour les générations futures.

Jacques Tétreault